

**AVIS**

Conformément à l'article 25/4 de la loi du 07 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, le Collège de police de la Zone de police Bernissart-Péruwelz porte à la connaissance de la population que le Conseil de police se réunira le 24 octobre 2018 à 19h00 en la salle du Pavillon du Parc située à 7600 PERUWELZ, Espace Eugène Sarot. L'ordre du jour de cette séance est fixé comme suit :

**Ordre du jour fixé par le Collège de police en sa séance du 06 novembre 2018**

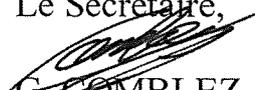
***Séance publique***

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil de police du 24 octobre 2018
2. Octroi de trois douzièmes provisoires – Examen – Décision

***Séance huis-clos***

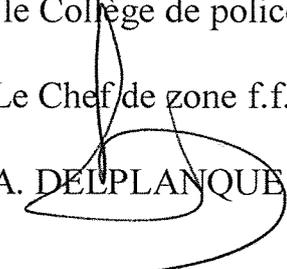
3. Renouvellement du mandat de Monsieur le Chef de Corps – Avis motivé – Examen – Décision
4. Désignation d'un comptable spécial – Examen – Décision
5. Demande en révision de l'accident du travail du 10 novembre 2012 d'un INP en date du 12/12/2017 avec un taux d'incapacité permanente partielle porté à 4% - Examen – Décision
6. Consolidation en date du 01/10/2017 de l'accident du travail du 04 avril 2017 d'un INP avec un taux d'incapacité permanente partielle de 3% - Examen – Décision

Le Secrétaire,

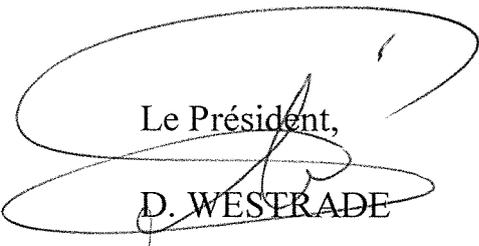
  
G. COMBLEZ

Pour le Collège de police,

Le Chef de zone f.f.,

  
A. DELPLANQUE

Le Président,

  
D. WESTRADE